



ASSEMBLEE GENERALE

2020

Assemblée Générale 2020

Conseil d'administration



AMATHSO—Association des **Malades et Transplantés Hépatiques du Sud-Ouest**
Siège social et permanences : Hôpital du Haut Lévêque - Espace associations
Avenue Magellan 33604 PESSAC

Tél : 05 24 54 90 37 - Mobile : 07 88 03 40 77

site : www.amathso.org—mèl : contact@amathso.org

N° agrément régional R2017AG0020—Numéros RNA : W332008797

association affiliée à la fédération nationale TRANSHEPATE



Le conseil d'administration a été voté lors de l'Assemblée Générale de 2019. Il est composé de 18 membres :

AUDEBARD

BATS

BALAYE

BELLEGARDE

BENE

CHAMBRIAT

COTTEREAU

Pr COUZIGOU

DUFOURCQ

DURIEUX

GASSY

LE LAGADEC-LYORIT

MAYNO

~~PAPOT~~ — décédé

ROUGIER

Pr SARIC

TEXIER

TOURE

Dans les faits, le conseil se réunit généralement à 5 ou 6 personnes au maximum ce qui pose question sur la composition du conseil



Ce que disent nos statuts :

ARTICLE 6 : CONSEIL D'ADMINISTRATION – COMPOSITION

L'association est administrée par un conseil dont le nombre des membres est compris entre 3 et 18.

Les membres du conseil sont élus au scrutin secret, pour trois ans, par l'assemblée générale, et choisis parmi les membres dont se compose l'association.

En cas de vacances, le conseil pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres. Il est procédé à leur remplacement définitif par la prochaine assemblée générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés.

Le renouvellement du conseil a lieu par tiers tous les ans. Les premiers membres sortants sont désignés par le sort. Les membres sortant sont rééligibles.

Proposition :

- ▶ Nous proposons de sortir de la liste des membres du CA M. PAPON (Décédé) et le Pr SARIC qui ne donne plus de signe, ne cotise pas, et qui cumule la fonction de président d'honneur. Deux postes seraient donc vacants et soumis à un appel à candidature.
- ▶ Nous proposons que le bureau et le conseil d'administration procède au cours de la mandature 2021 à un toilettage des statuts pour les actualiser au plus près de notre réalité de fonctionnement.
- ▶ Candidature : ?
- ▶ Vote du conseil d'administration :